

**ENQUETE PUBLIQUE
OBSERVATIONS DU PUBLIC**

**PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES
DE NOYALES ET D'AISONVILLE-ET-BERNOVILLE**

Observation n° 03 – 22 janvier 2019

Monsieur,

Je suis habitant de la commune d'AISONVILLE ET BERNOVILLE d'une des maisons les plus proches des futures éoliennes.

Je suis fermement opposé à l'implantation de ce nouveau parc éolien à proximité de mon habitation pour plusieurs raisons :

- un parc éolien (parc de HAUTEVILLE-NOYALES) est déjà présent à proximité et est très visible depuis mon habitation ainsi que celles qui seront proches du nouveau parc,
- les nuisances sonores existent déjà à cause du parc de HAUTEVILLE-NOYALES (que l'on entend très bien depuis mon habitation) donc l'étude d'impact sonore qui doit être effectuée avant l'implantation du nouveau parc s'en trouve faussée car le niveau sonore de référence est déjà plus élevé que la normale,
- la commune d'AISONVILLE peine déjà à conserver ses habitants, cette nouvelle implantation d'éolienne ne fera qu'aggraver cette situation sans parler de la perte de valeur des habitations existantes,
- de nombreuses habitations parmi les plus proches du futur parc sont dans un périmètre classé monuments historique et doivent donc respecter un certain nombre de contraintes esthétiques pour les constructions, il semble paradoxal que le paysage soit fortement impacté par les éoliennes (la proximité étant très réduite).

Pour conclure, il me semble que les habitants de la commune qui seraient les plus impactés par ce nouveau projet éolien subissent déjà des nuisances du même type, il est donc inacceptable d'aggraver davantage la situation.